

« De nombreux acteurs sont mobilisés au sein de l'école et à ses côtés. »

Ministère de l'éducation nationale, La rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école, 2002.



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



# Tous en scène



## La main à la pâte et le PRESTE

S'appuyant sur *La main à la pâte*, lancée par l'Académie des sciences, et s'inscrivant dans sa filiation, le PRESTE, mis en place par l'éducation nationale, entend privilégier une démarche d'investigation scientifique chaque fois qu'elle est possible, centrer l'enseignement sur des thèmes proches des préoccupations de l'individu et de la société, constituer un ensemble cohérent de connaissances s'intégrant dans une culture, et contribuer à valoriser l'image de la science auprès des jeunes.

## L'action de l'Académie des sciences

Impulsé par l'Académie des sciences, le développement de *La main à la pâte* s'est appuyé dès le début sur le concours de nombreux acteurs aujourd'hui réunis dans un comité de partenaires. Selon les ressources locales, collectivités territoriales, formateurs, parents, accompagnateurs scientifiques, étudiants, scientifiques se mobilisent : dans *La main à la pâte*, l'école est « l'affaire de tous ».



Réunion du jury de *La main à la pâte*, présidé par Georges Charpak.

Les prix de *La main à la pâte* récompensent, sous l'égide de l'Académie des sciences, des classes de l'enseignement primaire pour des activités scientifiques expérimentales illustrant l'esprit et la démarche de *La main à la pâte*. Depuis leur création en 1997, soixante-treize lauréats ont ainsi été distingués par le jury. Un prix « mémoires professionnels » de *La main à la pâte*, créé en 2001 sous l'égide de l'Académie des sciences sur proposition de Jacques Friedel, distingue deux mémoires professionnels réalisés par des professeurs des écoles stagiaires (en deuxième année d'IUFM) et consacrés, dans l'esprit de *La main à la pâte*, à l'enseignement des sciences à l'école primaire.



Le comité de la marque *La main à la pâte*, présidé par un académicien, a pour mission d'accorder, de suspendre ou de refuser, à des produits et services commerciaux, le droit d'usage de la marque, propriété de l'Académie des sciences comme le logo qui lui est associé.

## L'action de l'éducation nationale

En lançant le PRESTE (Plan de rénovation des sciences et de la technologie à l'école), l'éducation nationale fait doublement œuvre d'innovation : - elle préconise une démarche d'investigation ; - elle définit les dispositifs et les moyens financiers et humains nécessaires à une mise en œuvre nationale : des groupes de pilotage départementaux et académiques associent tous les acteurs. De plus, en prévoyant d'équiper les écoles, le PRESTE met fin à près d'un siècle de relative indifférence quant à la présence de matériel expérimental à l'école primaire.

Avec les Programmes rénovés de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école (PRESTE), l'éducation nationale propose un dispositif d'aides - en organisant des séminaires interacadémiques sur la mise en place du PRESTE (2000-2001) et sur la formation (2003); - en publiant un document d'accompagnement des programmes 2002, *Enseigner les sciences à l'école*.



Ce dépliant, réalisé pour la DESCO, a été diffusé à 350 000 exemplaires à la rentrée 2002.

Ce document publié en 2002 est la reprise, adaptée, des fiches de 1997 rédigées par l'IGEN Jean-Michel Bérard.



Cet ouvrage résulte d'une collaboration entre acteurs d'horizons divers : enseignants et personnels d'encadrement, membres de l'équipe de *La main à la pâte*, universitaires et scientifiques.

